

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

## Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B3, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet			
VENTILATED RESPIRATOR	Y SYSTEM		
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date	
31184-145338/A		2015-10	)-16
Client Reference No N° de ré 31184-145338	férence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HN-334-68171	férence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° V	ME
hn334.31184-145338			
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2015-11-30			Eastern Standard Time EST
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress McLaughlin, Michael	ser toutes questions à:		uyer Id - Id de l'acheteur 1334
Telephone No N° de téléphor	ne		N° de FAX
(819) 956-3622 ( )		( ) -	
Instructions: See Herein			

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caracté	
Signature	Date



Solicitation No. - N° de l'invitation 31184-145338/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn334

File No. - N° du dossier

31184-145338

hn33431184-145338

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette page a ete intentionnellement laissee en blanc.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

#### PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## 1.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### 1.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou les services conformément aux exigences techniques ci-incluses.

#### 1.2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 31 mars 2016.

#### 1.2.2 Dessins

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante par écrit, par courriel (michael.mclaughlin@pwgsc.gc.ca) avec le nom de leur entreprise, l'adresse postale et le nom de contact afin de recevoir une copie des dessins. S'il vous plaît assurer que les demandes pour les ensembles de données techniques sont prises en temps opportun, pas moins de cinq (5) jours avant la date de clôture de cette demande de proposition.

#### 1.5 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## 1.7 Accords commerciaux

« Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP–OMC), de l'Accord de libre-échange nordaméricain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

## PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

#### 2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
A9130T	Programme des marchandises contrôlées	2014-11-27
B1000T	Condition du matériel	2014-06-26

#### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

## 2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334~31184-145338/A

réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

#### 2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

N° de l'invitation - Solicitation No. 31184-145338/A N° de réf. du client - Client Ref. No. 31184-145338/A

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

## Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit:

Section I: Soumission technique (\_\_3\_\_ copies papier) (s'il y a lieu, ajouter « et \_3\_\_ copies électroniques sur \_\_3\_\_\_ », et préciser le média tel que CD, DVD)

Section II: Soumission financière (\_\_1\_\_ copies papier) (s'il y a lieu, ajouter « et \_1\_\_ copies

électroniques sur \_\_1\_\_\_ », et préciser le média tel que CD, DVD)

Section III: Attestations (\_1\_\_\_ copies papier)

Section IV: Renseignements supplémentaires (\_\_1\_\_ copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisationgreening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

## 3.1.1 Produits équivalents

- Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire indique la marque et le modèle et/ou le numéro de pièce et le NCAGE du produit de remplacement;
- Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
  - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
  - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir de l'information technique démontrant l'équivalence (p.e. des dessins, des spécifications, des rapports techniques et/ou des rapports d'essai) ou de démontrer, à leurs propres frais, dans un délai de (5) jours ouvrables que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions. Si le soumissionnaire ne fournit pas l'information demandée dans les délais mentionnés, le Canada peut déclarer la soumission non-recevable.

#### 3.1.1.1 Produits équivalent - échantillons

Si le soumissionnaire offre un produit équivalent, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transports payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les (15) jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

## Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### 3.1.2.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

## Section IV: Renseignements supplémentaires

## 3.1.4 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334~31184-145338/A

## PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1 Procédures d'évaluation

Le soumissionnaire doit remplir et fournir, avec sa soumission, les documents prévus en annexe, lesquels font partie intégrante du présent document.

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### 4.1.1 Évaluation technique

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

## 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques ci-incluse;
- Les soumissions présentées doivent regrouper toutes les destinations par NNO.

## 4.1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit indiquer les prix unitaires fermes en dollars canadiens, rendu droits acquittés (Ottawa, ON), les impôts applicables en sus, le cas échéant. Les frais de transport à destination et tous les droits de douane et taxes applicables d'accise doivent être inclus.

## 4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sur un élément par élément sera recommandée pour attribution d'un contrat.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

## PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manguement aux termes du contrat.

#### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

## 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

## 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334~31184-145338/A

## 5.2.2Attestation des caractéristiques environnementales générales

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste que les renseignements présentés dans le tableau des caractéristiques environnementales générales du tableau 1 sont exacts et complets.

Par la présentation de sa soumission, le soumissionnaire atteste qu'il répond et continuera de répondre, pendant la durée de tout contrat subséquent, à un minimum de quatre des sept critères déterminés dans le tableau des critères d'environnement généraux présentés dans le tableau 1; Information additionnelle.

Le soumissionnaire doit remplir le tableau 1 en cochant la case de chaque critère rencontré. Le Canada demande que les soumissionnaires présentent le tableau 1 avec leur soumission. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle procédure, le Canada se réserve le droit de demander le tableau 1 après la clôture de la soumission. L'autorité contractante informera les soumissionnaires du délai à l'intérieur duquel le tableau 1 doit être fourni. Le défaut de fournir cette annexe dans les délais prévus aura pour conséquence la non-recevabilité de la soumission.

L'entrepreneur doit répondre et continuer de répondre à quatre des sept critères au cours de toute la durée du contrat.

#### Tableau 1

Pratiques écologiques au sein de l'organisation du fournisseur	Cochez chaque critère respecté
L'organisation fait la promotion d'un environnement sans papier à l'aide de directives, procédures ou programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc das le cadre des opérations quotidiennes, à moins d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé pour les activités quotidiennes contient au moins 30 % matières recyclées et détient une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise de l'encre respectueuse de l'environnement et achète des cartouches recyclées ou des cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Les bacs de recyclage pour le papier, les journaux, les contenants en plastique et en aluminium sont offerts et vidés régulièrement, conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50 % de l'équipement du bureau détient une attestation écoénergétique.	
Elle possède une certification ISO 14001 ou a un système de gestion environnementale équivalent en place.	

Formatted: Indent: Left: 0 cm

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334~31184-145338/A

## PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

## 6.1 Exigences relatives à la sécurité

**6.1.1** Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

## 6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et/ou services qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses.

## 6.2.3 Clause du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

## 6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

## 6.3.1 Conditions générales

 $\underline{\textbf{2010A}} \ (2015-09-03), \ \text{Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.}$ 

## 6.3.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9131C	Programme des marchandises contrôlées	2014-11-27
B4060C	Marchandises contrôlées	2011-05-16

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID HN334  $N^{\circ}$  CCC / CCC No./  $N^{\circ}$  VME - FMS HN334~31184-145338/A

6.4 Durée du contrat

Tous le	Date de livraison s biens livrables doivent être reçus au plus tard le (Les modalités de livraison telles tes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).
6.5	Responsables
6.5.1	Autorité contractante
Mike Mo Travaux Directio Directio 7B3, Pla Télépho Courriel L'autorit par écri du conti	té contractante pour le contrat est : cLaughlin  qublics et Services gouvernementaux Canada n générale des approvisionnements n du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers - Division HN ace du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5 one : (819) 420-0330 Télécopieur : (819) 953-4944 I : michael.mclaughlin@tpsgc-pwgsc.gc.ca  té contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, t par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée rat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou de toute personne autre que l'autorité contractante.
6.5.2	Chargé de projet
Le char	gé de projet pour le contrat est :
Titre : Organis Adresse	sation :
Télécop	one: oieur: I:

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

## 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

(compléter à l'adjudication du contrat)

Renseignements généraux :

Nom : Téléphone :

(xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

Suivi de la livraison :

Nom:

Téléphone: (xxx) xxx-xxxx Télécopieur: (xxx) xxx-xxxx

Courriel:

## 6.7. Paiement

#### 6.7.1 Base de paiement

En contrepartie de la remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaires fermes comme spécifié dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et taxes applicables sont en sus.

## 6.7.3 Paiement unique ou Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

## 6.7.4 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

#### 6.8 Instructions relatives à la facturation

- L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

L'original et un (1)

frontdeskm-22@nrc-cnrc.gc.ca

For invoice inquiries: Please contact Jean Chartrand: 613-993-5483 Ginette Backes: 613-993-2811

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada - Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III, 11 rue Laurier, Gatineau, QC, K1A 0S5 Au soin de : Mike McLaughlin

#### 6.9 Attestations

## 6.9.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## 6.9.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A3000C	Attestation du statut d'entreprise autochtone	2014-11-27
A3060C	Attestation du contenu canadien	2008-05-12

## 6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur	(insérer le nom de la province
ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il	y a lieu), et les relations entre les
parties seront déterminées par ces lois	

## 6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- c) les conditions générales 2010A (2015-09-03)
- d) Besoin;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

## 6.15 Clauses du Guide des CCUA (livraison)

0.10 Oladoco da Odiac aco OOOA (IIVI aloon)		
Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

6.2 Instructions d'expédition - livraison à destination
Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :
a. rendu droits acquittés (DDP) Ottawa, ON selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334 31184-145338/A

## Annexe "A"

## Base de paiement

Point n ° 1: NIBS: N6150 NSN: 6150-21-912-5176 CABLE ASSEMBLY 100A1782-4, PUISSANCE Quantité: 40 Livraison: Ottawa, ON Unité Prix offert: \$
Ou produit équivalent  Numéro de pièce: Unité Prix offert: \$
Point # 2 NIBS: 4220 NSN: 4220-21-914-3637 100A1811-65, HOSE ASSEMBLY, SYSTÈME DE filtration d'air Quantité: 41 Livraison: Ottawa, ON Unité Prix offert: \$  Ou produit équivalent Numéro de pièce: Unité Prix offert: \$
Point n ° 3 NIBS: 4240 NSN: 4240-21-912-5352 100A1787, MOTEUR DE SOUFFLERIE, RESPIRATEUR Quantité: 146 Livraison: Ottawa, ON Unité Prix offert: \$  Ou produit équivalent Numéro de pièce:
Unité Prix offert: \$

Numéro de pièce: Unité Prix offert: \$ N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID HN334 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS HN334~31184-145338/A

Point n ° 4: NIBS: 4720 NSN: 4720-21-912-1965 100A1811-72 tuyau souple, non métallique Quantité: 40 Livraison: Ottawa, ON Unité Prix offert: \$ \_\_\_\_ Ou produit équivalent Numéro de pièce: Unité Prix offert: \$ Point n ° 5 NIBS: 4720 NSN: 4720-21-912-1966 100A1811-51 tuyau souple, non métallique Quantité: 40 Livraison: Ottawa, ON Unité Prix offert: \$ Ou produit équivalent Numéro de pièce: Unité Prix offert: \$ Point n ° 6 GSIN4730 NSN: 4720-21-912-1986 100A1791 RACCORD TUYAU Quantité: 160 Livraison: Ottawa, ON Unité Prix offert: \$ Ou produit équivalent Numéro de pièce: Unité Prix offert: \$ Point n ° 7 NIBS: 5340 NSN: 5340-21-905-5033 100A1420, ensemble de collier Quantité: 160 Livraison: Ottawa, ON Unité Prix offert: \$ \_\_\_\_ Ou produit équivalent

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier ld de l'acheteur - Buyer ID HN334  $N^{\circ}$  CCC / CCC No./  $N^{\circ}$  VME - FMS HN334 31184-145338/A

Quantité: 80
Destination: Ottawa, ON
Unité Prix offert: \$\_\_\_\_\_\_

Ou produit équivalent
Numéro de pièce:
Unité Prix offert: \$\_\_\_\_\_\_